

Autorité de protection des données

Manuel d'utilisation

Se connecter au portail APD

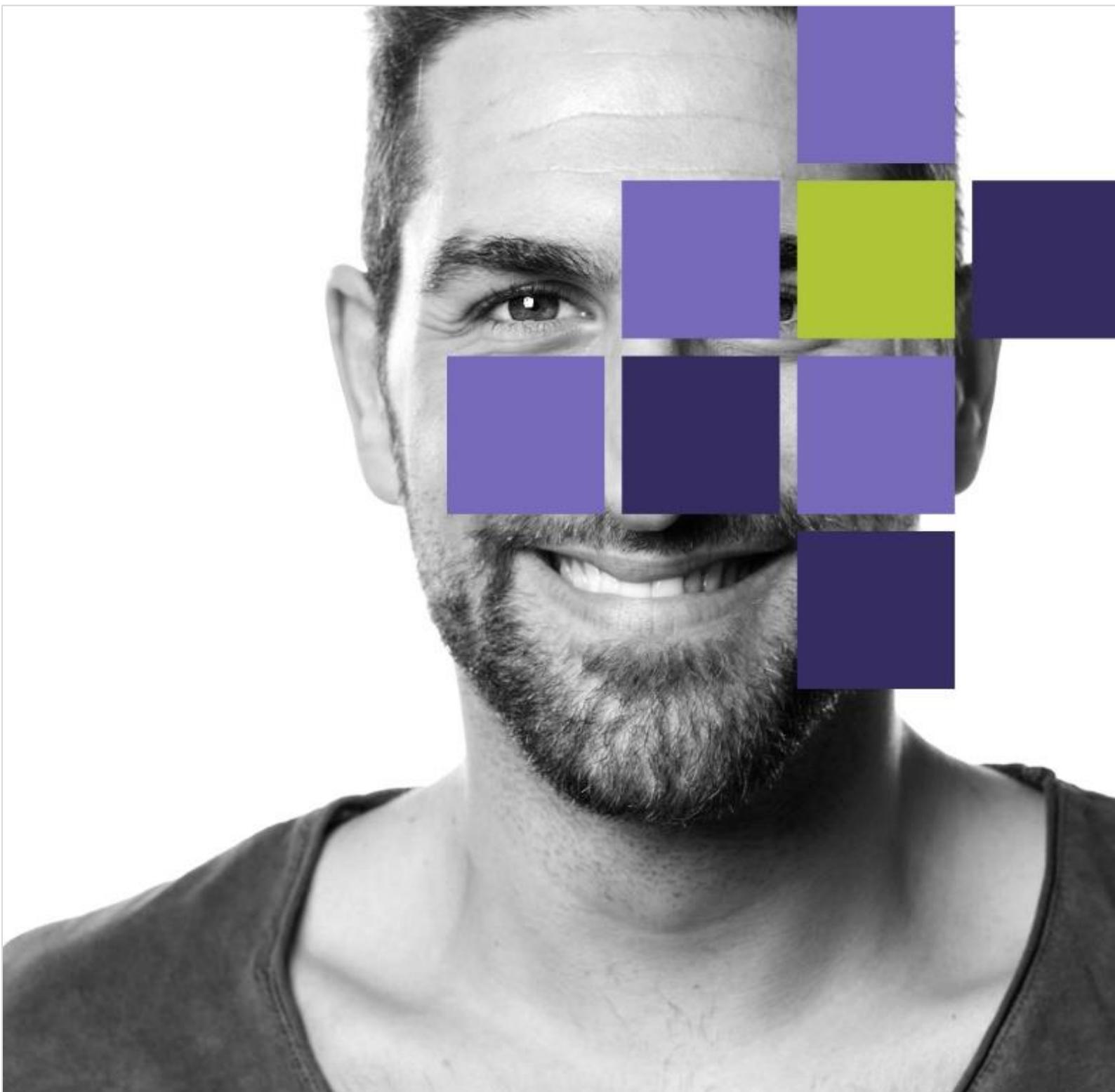


Table des matières

Introduction	3
Se connecter.....	3
FAS	3
Se connecter via le FAS.....	4
Étape 1 : Page d'accueil.....	4
Étape 1.1: Identification avec un lecteur de cartes eID.....	4
Suivez les étapes décrites sur la page web et cliquez sur « S'identifier ».	5
Étape 1.2: Identification via itsme.....	5
Suivez les étapes décrites sur la page web.	6
Étape 1.3: Authentication européenne.....	6
Suivez les étapes décrites sur la page web.	7
Étape 2 : portail APD	8
Se connecter avec un compte	9
Étape 1 : Page d'accueil.....	9
Étape 2 : Page d'accueil.....	9
Étape 3 : portail APD	10
Inscription	11
Étape 1 : Page d'accueil.....	11
Étape 2 : Particulier ou entreprise ?.....	11
Étape 3 : Numéro BCE	12
Étape 3.1 : Numéro BCE pas bloqué.....	12
Étape 3.1.1 : Connexion via FAS?	13
Étape 3.1.2 : Soumettre sans compte	13
Étape 3.2: Numéro BCE bloqué	14
Étape 4 : Pas de numéro BCE	15
Étape 5 : Numéro de TVA européen	15
Étape 6 : Pas de numéro de TVA européen.....	16
Étape 7 : Numéro national unique	16
Étape 8 : Créer un compte entreprise	17
Étape 9 : Créer un mot de passe	18
Étape 10 : Page de connexion	19
Étape 11 : portail APD	19
Se déconnecter.....	20

Introduction

Le présent manuel d'utilisation donne davantage d'informations au responsable du traitement sur la manière de se connecter au portail APD à l'aide de son compte.

Cliquez [ici](#) pour accéder au portail APD

Suite à votre connexion ou enregistrement sur le portail, un compte entreprise sera créé. Ce compte devra être utilisé pour toutes les actions que vous effectuerez sur le portail. Un seul et unique compte peut être créé par entreprise.

Se connecter

Il y a deux manières de se connecter :

- Via le FAS:
 - o Itsme
 - o eID
- Avec une adresse e-mail et un mot de passe.

FAS

Le FAS ou Federal Authentication Service permet d'authentifier des utilisateurs finaux afin qu'ils puissent accéder en ligne à des applications publiques sécurisées.

Le FAS a été conçu pour contrôler les données d'authentification d'un utilisateur final. Un utilisateur final qui se connecte à une application publique en ligne sera redirigé par le FAS vers le portail fédéral d'authentification du SPF BOSA, DG SD (Simplification et Digitalisation)

Vous trouverez davantage d'informations sur le FAS [ici](#).

Seules les personnes à qui le rôle de « APD_Documentum_Représentant » a été attribué via « Ma gestion des rôles eGov » peuvent accéder au portail au nom du responsable du traitement. Pour plus d'informations et de manuels d'utilisation sur « Ma gestion des rôles eGov », cliquez [ici](#).

Sans action supplémentaire, seul le représentant légal du responsable du traitement peut s'attribuer ou attribuer à quelqu'un d'autre le rôle de « APD_Documentum_Représentant » via « Ma gestion des rôles eGov ». En tant que représentant légal, il est également possible d'autoriser d'autres personnes à attribuer le rôle de « APD_Documentum_Représentant » à des personnes via « Ma gestion des rôles eGov ». Vous trouverez également plus d'informations à ce sujet [ici](#).

! Un DPO n'a donc pas automatiquement accès au compte du responsable du traitement pour lequel il est enregistré. L'accès à ce compte se fait par une connexion via le FAS au nom du responsable du traitement afin de pouvoir ainsi gérer un DPO-case.

Pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible d'attribuer un rôle pour une durée indéterminée. Les utilisateurs à qui un rôle a été attribué recevront automatiquement un e-mail quelques semaines avant l'échéance. Cet e-mail contient les instructions nécessaires pour prolonger le rôle.

Se connecter via le FAS

Étape 1 : Page d'accueil

Connexion ou inscription?

Se connecter avec un compte

Se connecter avec un compte eIDAS (FAS)

Inscription

Cliquez sur « Se connecter avec un compte eIDAS (FAS) ».

Étape 1.1: Identification avec un lecteur de cartes eID

S'identifier à l'administration en ligne

Besoin d'aide?

Choisissez votre clé numérique pour vous identifier.

Clé(s) numérique(s) avec l'eID ou identité numérique

IDENTIFICATION avec un lecteur de cartes eID

itsme IDENTIFICATION via itsme

Créez votre compte itsme

Authentication européenne

IDENTIFICATION avec une identification électronique reconnue au plan européen

Cliquez sur « Identification avec un lecteur de cartes eID ».



S'identifier à l'administration en ligne

S'identifier avec un lecteur de cartes eID



- 1 Connectez votre lecteur de cartes eID à votre ordinateur
- 2 Insérez votre carte d'identité électronique (eID), carte pour étrangers ou kids-ID dans le lecteur de cartes
- 3 Cliquez sur **S'identifier**, sélectionnez votre certificat et saisissez le code PIN de votre carte d'identité lorsqu'on vous le demandera

Choisissez une autre clé numérique.

S'identifier

You n'avez pas d'eID ?

[Cliquez ici](#) pour savoir comment utiliser les services publics en ligne sans eID.

Suivez les étapes décrites sur la page web et cliquez sur « S'identifier ».

Étape 1.2: Identification via itsme

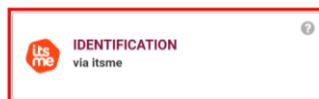


S'identifier à l'administration en ligne

Choisissez votre clé numérique pour vous identifier.

[Besoin d'aide?](#)

Clé(s) numérique(s) avec l'eID ou identité numérique



[Créez votre compte itsme](#)

Authentication européenne



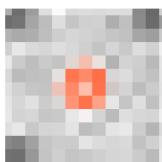
Cliquez sur « Identification via itsme ».



Français ▾

Identifiez-vous

Ouvrez l'application itsme® et sélectionnez ☰ pour scanner le code QR.



Scanner le code QR

Ouvrez l'application itsme® et sélectionnez ☰



Vous ne parvenez pas à scanner le code QR ? Utilisez votre numéro de téléphone >

Suivez les étapes décrites sur la page web.

Étape 1.3: Authentication européenne



S'identifier à l'administration en ligne

Choisissez votre clé numérique pour vous identifier.

[Besoin d'aide?](#)

Clé(s) numérique(s) avec l'eID ou identité numérique



[Créez votre compte itsme](#)

Authentication européenne



Si vous n'avez pas d'eID belge mais que vous disposez d'un moyen d'authentification européen, cliquez sur « Identification avec une identification électronique reconnue au niveau européen ».



S'identifier avec une identification électronique reconnue au plan Européen

Sélectionnez le pays dans lequel la clé numérique avec laquelle vous souhaitez vous connecter a été émise.

 (DE) Allemagne	 (BE) Belgique	 (PT) Portugal	 (BG) Bulgarie	 (DK) Danemark	 (LT) Lituanie
 (LU) Grand-Duché de Luxembourg	 (HR) Croatie	 (LV) Lettonie	 (FR) France	 (HU) Hongrie	 (SE) Suède
 (SI) Slovénie	 (SK) Slovaquie	 (IE) Irlande	 (EE) Estonie	 (MT) Malte	 (IT) Italie

Suivez les étapes décrites sur la page web.

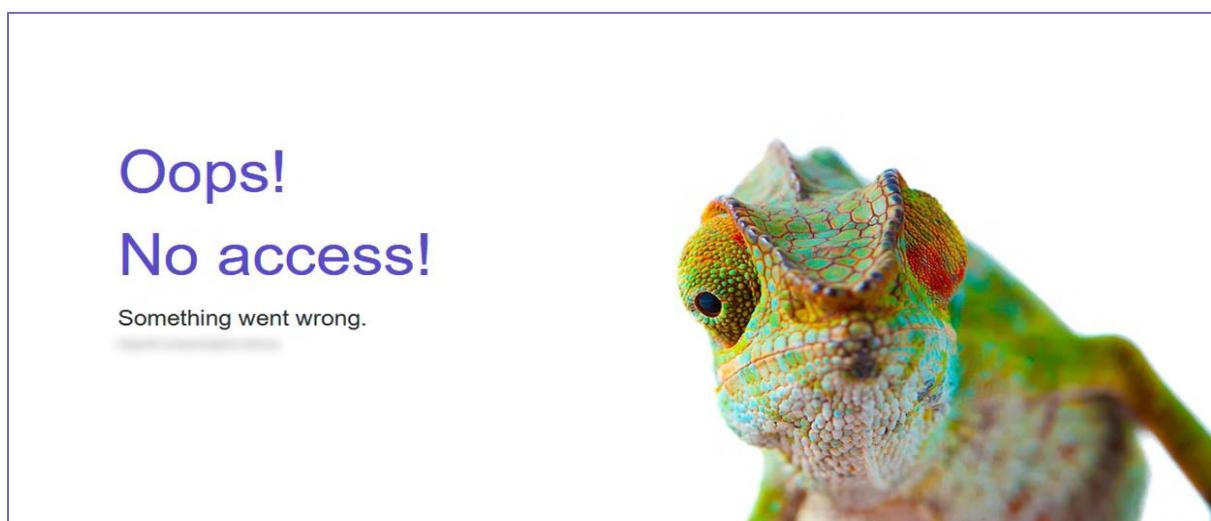
Étape 2 : portail APD

The screenshot shows the 'Bienvenue' (Welcome) screen of the APD portal. It features three main sections:

- Messages non lus** (Unread messages): Shows a table with columns 'Numéro de dossier' (File number) and 'Sujet_communication' (Communication subject). A message states: "Il n'y a aucun résultat disponible" (No results available).
- Mes tâches** (My tasks): Shows a table with columns 'Tâche' (Task) and 'Référence' (Reference). A message states: "Il n'y a aucun résultat disponible" (No results available).
- Mes dossiers en cours** (My ongoing cases): Shows a table with columns 'Référence' (Reference), 'Créé' (Created), and 'Modifié' (Modified). A link "Voir tout (1)" (View all (1)) is present.

At the bottom right, there are two buttons: "Nouveau DPO" (New DPO) and "Nouvelle violation de données" (New data breach).

Une fois que la connexion est réussie, vous arriverez sur l'écran de démarrage du portail APD.



Si vous voyez le message ci-dessus, il y a plusieurs raisons possibles :

1. Un problème de connexion s'est produit.
2. Vous n'avez pas obtenu le rôle de l'entreprise pour laquelle vous essayez de vous inscrire. Vous pouvez le vérifier en cliquant sur [ce lien](#).

3. Le numéro de CBE avec lequel vous essayez de vous connecter est bloqué. Dans ce cas, essayez de vous connecter avec le numéro de l'unité d'établissement (passez à l'étape 3.2 de la section « Inscription »).

Se connecter avec un compte

Étape 1 : Page d'accueil



Cliquez sur « Connexion avec un compte ».

Étape 2 : Page d'accueil



Dans les champs à compléter, saisissez votre adresse e-mail et cliquez sur « S'identifier ».

Étape 3 : portail APD

The screenshot shows the homepage of the APD portal. At the top, there is a navigation bar with icons for home, search, and user profile, and a search bar labeled "Rechercher des dossiers". Below the navigation is a "Bienvenue" message. The main content area is divided into three main sections:

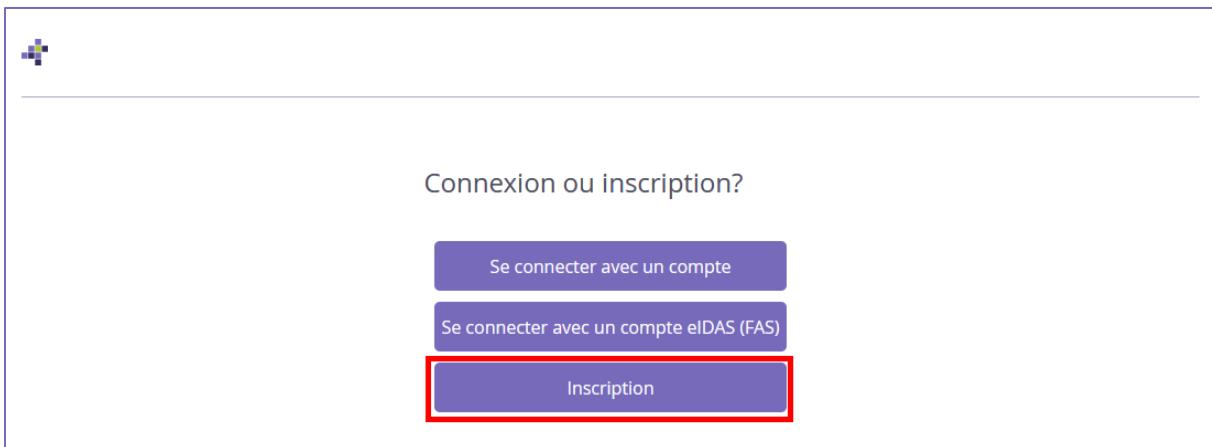
- Messages non lus**: Shows a list with columns for "Numéro de dossier" and "Sujet_communication". A message below states "Il n'y a aucun résultat disponible".
- Mes tâches**: Shows a list with columns for "Tâche" and "Référence". A message below states "Il n'y a aucun résultat disponible".
- Mes dossiers en cours**: Shows a list with columns for "Référence", "Créé", and "Modifié". A link "Voir tout (1)" is at the bottom.

At the bottom right of the main area, there are two buttons: "Nouveau DPO" and "Nouvelle violation de données".

Une fois que la connexion est réussie, vous arrivez sur l'écran de démarrage du portail APD.

Inscription

Étape 1 : Page d'accueil



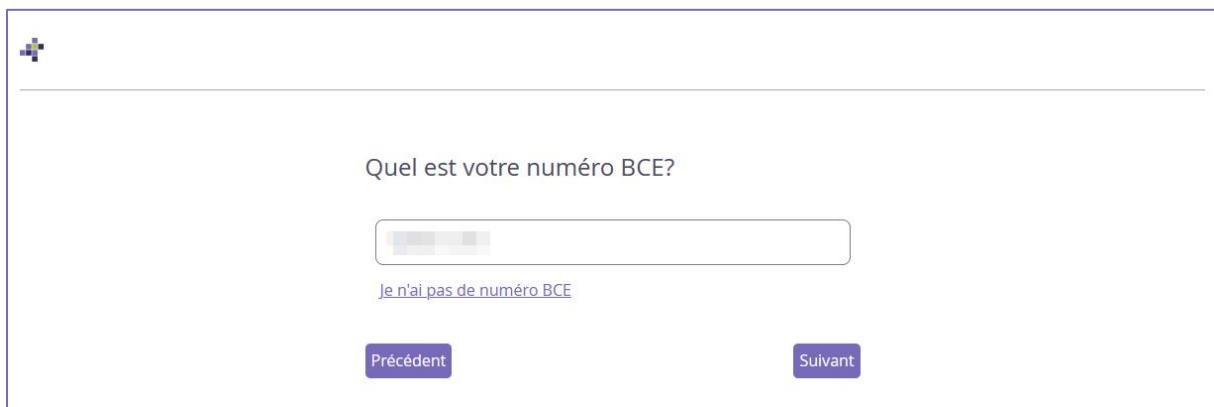
Cliquez sur « Inscription ».

Étape 2 : Particulier ou entreprise ?



Si vous souhaitez créer un compte en tant que représentant d'une entreprise (il s'agit de la seule possibilité pour le moment), cliquez sur « Entreprise ».

Étape 3 : Numéro BCE



Quel est votre numéro BCE?

[Je n'ai pas de numéro BCE](#)

[Précédent](#) [Suivant](#)

Si l'entreprise pour laquelle vous souhaitez créer un compte en tant que représentant dispose d'un numéro BCE, saisissez le numéro BCE dans le champ à compléter et cliquez sur « Suivant ». Si non, passez à l'étape 4.

Étape 3.1 : Numéro BCE pas bloqué



Quel type voulez-vous soumettre?

Violation de données

[Précédent](#)

Si vous souhaitez notifier une violation de données, cliquez sur « Violation de données ».

Étape 3.1.1 : Connexion via FAS?

Connexion via FAS?

Se connecter via FAS

Soumettre sans compte

Précédent

Si vous souhaitez vous connecter via le FAS, cliquez sur « Se connecter via FAS ». Pour les étapes suivantes : voir ci-dessus « Connexion via FAS ».

Étape 3.1.2 : Soumettre sans compte

Connexion via FAS?

Se connecter via FAS

Soumettre sans compte

Précédent

La notification d'une violation de données se compose de deux parties qui sont liées entre elles. Ces deux parties sont le formulaire, partie 1 et le formulaire, partie 2.

Si vous souhaitez initier une nouvelle notification d'une violation de données sans compte entreprise, cliquez sur « Soumettre sans compte ». De cette manière, vous pouvez déjà compléter la partie 1 et la créer.

Cette possibilité ne s'applique qu'à la plupart des responsables du traitement inscrits à la Banque-Carrefour des Entreprises en Belgique.

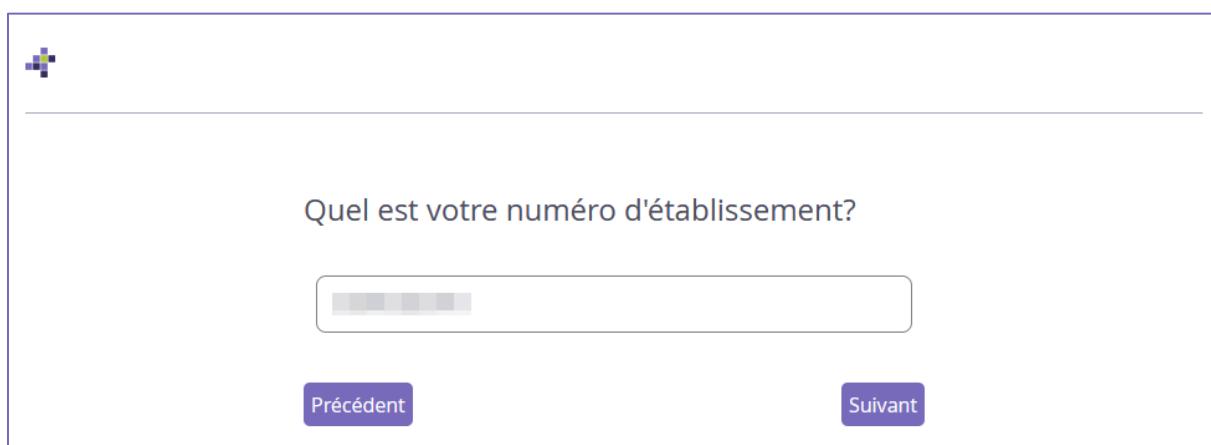
Cette fonction a pour but de permettre aux responsables du traitement de notifier leurs violations de données dans les 72h qui suivent la découverte de la violation de données lorsqu'ils :

- n'ont pas encore réalisé l'attribution des rôles au sein du FAS ; ou
- ont déjà réalisé leur attribution des rôles au sein du FAS mais que la personne habilitée – qui dispose du rôle – n'est pas présente à ce moment-là pour authentifier le responsable du traitement via le FAS.

ATTENTION : les institutions publiques qui partagent un même numéro BCE avec d'autres institutions publiques ne peuvent pas recourir à cette possibilité parce qu'elles ne peuvent pas s'authentifier sur le portail APD via le FAS et que de ce fait, l'APD n'a aucun moyen sûr de relier ensuite la partie 1 à un compte entreprise.

Vous trouverez davantage d'informations dans le manuel d'utilisation « Notification d'une violation de données ».

Étape 3.2: Numéro BCE bloqué



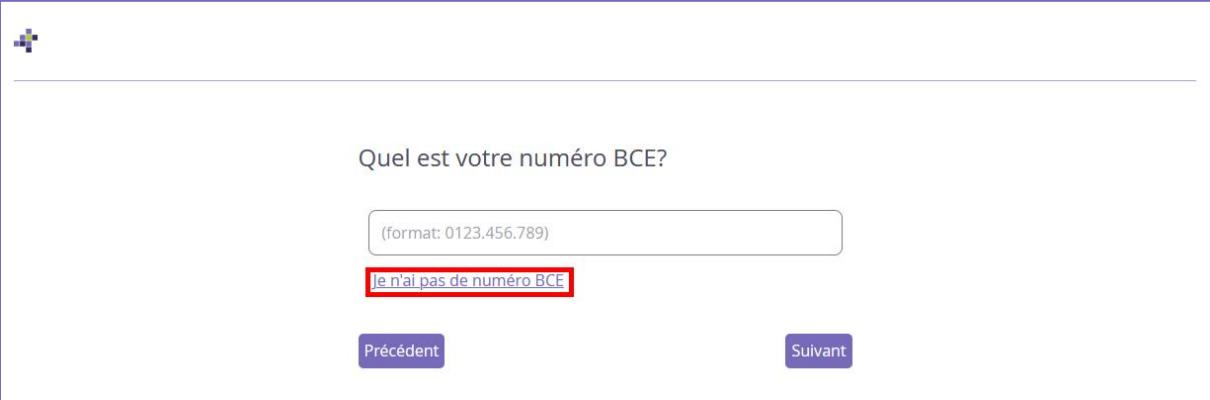
Quel est votre numéro d'établissement?

[REDACTED]

[Précédent](#) [Suivant](#)

Si votre numéro BCE est bloqué, il vous sera demandé d'indiquer le numéro de l'unité d'établissement de l'entreprise/l'organisme gouvernemental pour lequel vous souhaitez vous inscrire. Indiquez le numéro de l'unité d'établissement et cliquez sur « Suivant ». Passez ensuite à l'étape 8.

Étape 4 : Pas de numéro BCE



Quel est votre numéro BCE?

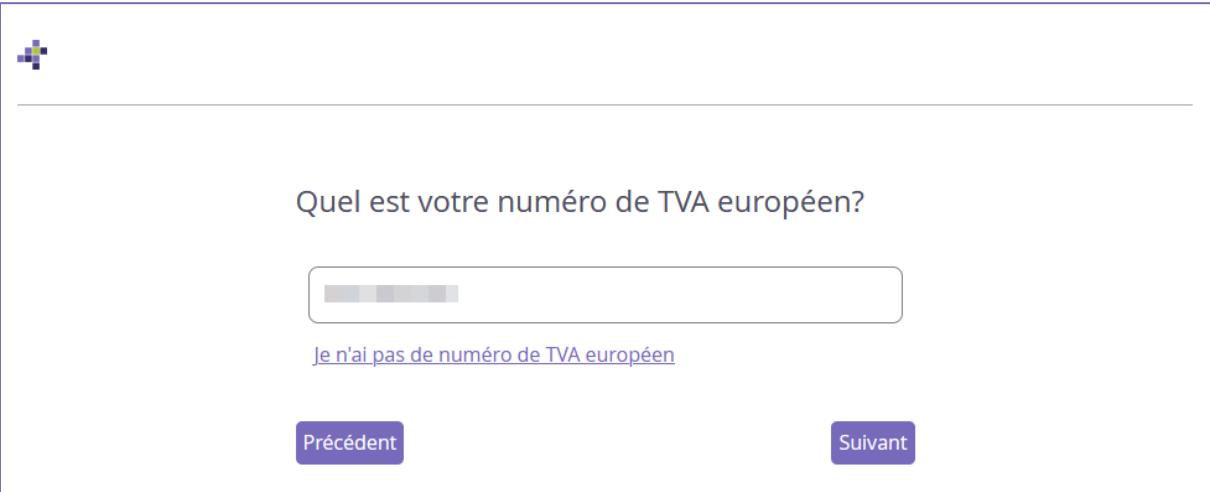
(format: 0123.456.789)

[Je n'ai pas de numéro BCE](#)

[Précédent](#) [Suivant](#)

Si l'entreprise pour laquelle vous souhaitez créer un compte en tant que représentant ne dispose pas d'un numéro BCE, cliquez sur « Je n'ai pas de numéro BCE ».

Étape 5 : Numéro de TVA européen



Quel est votre numéro de TVA européen?

[REDACTED]

[Je n'ai pas de numéro de TVA européen](#)

[Précédent](#) [Suivant](#)

Si l'entreprise pour laquelle vous souhaitez créer un compte en tant que représentant dispose d'un numéro de TVA européen, saisissez le numéro de TVA européen dans le champ à compléter. Cliquez sur « Suivant » et passez à l'étape 8 du manuel d'utilisation.

Étape 6 : Pas de numéro de TVA européen



Quel est votre numéro de TVA européen?

[Je n'ai pas de numéro de TVA européen](#)

[Précédent](#) [Suivant](#)

Si l'entreprise pour laquelle vous souhaitez créer un compte en tant que représentant ne dispose pas d'un numéro de TVA européen, cliquez sur « Je n'ai pas de numéro de TVA européen ».

Étape 7 : Numéro national unique



Quel est votre numéro national unique?

[Précédent](#) [Suivant](#)

Dans le champ à compléter, saisissez le numéro national unique de l'entreprise pour laquelle vous souhaitez créer un compte en tant que représentant et cliquez sur « Suivant ».

Étape 8 : Créer un compte entreprise

Créer un compte entreprise

Numéro de l'entreprise

Nom de l'entreprise *

E-mail de l'entreprise *

(il s'agit de l'e-mail que vous utilisez pour vous connecter au portail APD)

Créer une entreprise

Précédent

Dans les champs à compléter correspondants, saisissez le nom de l'entreprise ainsi que son adresse e-mail générale et cliquez sur « Crée une entreprise ».

Compte entreprise créé

Numéro d'entreprise

Nom de l'entreprise

E-mail de l'entreprise

Votre compte a été créé, vérifiez votre e-mail pour la suite des instructions de connexion.

Aller à la connexion

Vous obtiendrez une notification indiquant que le compte a été créé et peu après, vous recevrez un e-mail avec des instructions supplémentaires.

Étape 9 : Créer un mot de passe

The screenshot shows an email inbox with a new message from "AS-SG". The subject line is "Activez votre compte". The email body contains a greeting "Cher [REDACTED]", a message stating "Le compte utilisateur suivant a été créé pour vous: [REDACTED]. Avec cela, vous pouvez vous connecter, au moment où vous avez défini un mot de passe.", and a call-to-action "Cliquez [ici](#) pour définir le mot de passe et activer votre compte utilisateur, ou collez le URL suivante dans votre navigateur: [REDACTED]". The "ici" link is highlighted with a red box.

L'e-mail que vous recevrez comportera un lien sur lequel vous devez cliquer pour créer le mot de passe de votre compte. Un mot de passe doit comporter au minimum 14 caractères et contenir au moins une lettre majuscule, une lettre minuscule, un chiffre et un caractère spécial. Cliquez sur le lien pour continuer ou copiez/collez l'URL dans son intégralité dans votre navigateur.

The screenshot shows a web page titled "GBA - APD - DSB" with a logo. The main heading is "Activer votre compte". Below it, there is a text input field labeled "Mot de passe" and a password confirmation field labeled "Répéter mot de passe". At the bottom is a blue button labeled "Activer le compte".

Saisissez le mot de passe souhaité dans les champs à compléter et cliquez sur « Activer le compte ».

The screenshot shows the same web page as above, but now with a green success message box at the bottom stating "Votre compte est activé. Tu peux maintenant [se connecter](#)".

Si tout s'est déroulé correctement, vous recevrez une notification comportant un lien vers la page de connexion. Cliquez sur « Se connecter » pour continuer.

Étape 10 : Page de connexion



Dans les champs à compléter, saisissez votre adresse e-mail ainsi que le mot de passe et cliquez sur « S'identifier ».

Étape 11 : portail APD

Une fois que la connexion est réussie, vous arrivez sur l'écran de démarrage du portail APD.

Se déconnecter

Lors de la déconnexion, le message d'erreur suivant peut actuellement apparaître.

Ce problème sera résolu au plus tard le 20/06/2025. Les données que vous avez saisis ont bien été reçues et sont en cours de traitement. Vous pouvez retourner à la page d'accueil en cliquant [ici](#).

```
JSON Raw Data Headers
Save Copy Collapse All Expand All Filter JSON
▼ error_description: "The redirection URI provided does not match a pre-registered value."
  error:      "redirect_uri_mismatch"
```